

**PROCES VERBAL DES DISCUSSIONS
ENTRE
LA MISSION JAPONAISE D'EVALUATION A MI-PARCOURS
ET
LES AUTORITES DU GOUVERNEMENT
DU
ROYAUME DU MAROC
RELATIVES A
LA COOPERATION TECHNIQUE DU JAPON
POUR
LA MISE EN PLACE D'UN SYSTEME DE VULGARISATION POUR LES
PECHEURS ARTISANS**

La Mission Japonaise d'Evaluation à Mi-parcours (ci-après dénommée la « Mission ») organisée par l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (ci-après dénommée la « JICA ») et conduite par Monsieur Kiyoshi KATSUYAMA, s'est rendue du 6 au 17 janvier 2004 au Royaume du Maroc (ci-après dénommé le « Maroc »), en vue d'évaluer conjointement avec l'Equipe Marocaine d'Evaluation du Ministère de la Pêche Maritime, le Projet de Mise en place d'un Système de Vulgarisation pour les Pêcheurs artisans (ci-après dénommée le « Projet »).

Durant son séjour, la Mission a procédé à des études sur le terrain et a tenu une série de discussions avec les autorités marocaines.

À l'issue de ce programme, les deux parties ont convenu de présenter à leurs gouvernements respectifs des recommandations fondées sur les éléments d'informations contenus dans les documents en annexe.

Rabat, le 16 janvier 2004



M. Kiyoshi KATSUYAMA
Chef de mission,
Mission d'évaluation à mi-parcours,
Agence japonaise de coopération
Internationale
(JICA)

M. Mohamed RHARBAOUI
Directeur de la Formation
Maritime et de la Promotion
Socio-Professionnelle
Ministère de la Pêche Maritime
Royaume du Maroc



RAPPORT D'EVALUATION A MI-PAROURS

1 INTRODUCTION

Conformément au Procès-verbal des discussions (ci-après dénommé « P.V. ») signé en mars 2001, le Gouvernement du Japon et le Gouvernement du Maroc poursuivent la mise en œuvre du projet démarré le 1er juin 2001. La période d'exécution du projet domicilié au Centre de Qualification Professionnelle Maritime (C.Q.P.M.) de Larache est prévue sur cinq (5) ans, jusqu'au 31 mai 2006, date à laquelle le projet devra être achevé.

La JICA a envoyé une mission chargée de conduire, conjointement avec les autorités marocaines, l'évaluation à mi-parcours de la mise en œuvre du projet et de fournir des conseils sur l'élaboration de plans d'exécution pour la période restant à couvrir.

2 MEMBRES DE LA MISSION D'EVALUATION

2-1. Partie japonaise

M. KATSUYAMA Kiyoshi Chef de mission	Directeur, Division de la pêche et de l'environnement, Département de l'environnement forestier et naturel, Agence japonaise de coopération internationale (JICA)
M. TAMURA Naoshi Vulgarisation de la pêche	Chef de service Office de la coopération internationale de la pêche Agence de la pêche Ministère de l'agriculture, de la forêt et de la pêche
M. KEMMOTSU Michiyuki	Consultant, Analyse de l'évaluation
M. KOBAYASHI Ryutaro Évaluation de la planification	Chargé du projet Division de la pêche et de l'environnement, Département de l'environnement forestier et naturel, Agence japonaise de coopération internationale (JICA)

2-2. Partie marocaine

M. OUATI Youssef	Chef de division de la Coopération Direction de la Coopération et des Affaires Juridiques · Ministère de la Pêche Maritime
M. HAMDANI Nouredine	Chef de division des structures des pêches Direction des Pêches Maritimes et de l'Aquaculture · Ministère de la Pêche Maritime
M. BOUDINAR Brahim	Directeur, ISTPM d'Agadir, Ministère de la Pêche Maritime
M. MEHDAOUI ALAOUI Ahmed	Délégué, Délégation des Pêches Maritimes de Larache Ministère de la Pêche Maritime

3 OBJECTIFS DE L'EVALUATION

Les objectifs de l'évaluation du projet sont les suivants :

- (1) Evaluer la conformité des réalisations par rapport au plan initial défini dans le P.V., le projet de calendrier d'exécution, le plan d'opération (ci-après dénommé « PO ») et la matrice de conception du projet 1 (ci-après dénommée « PDM » : Annexe 1) ; et
- (2) Soumettre aux autorités japonaises et marocaines, des recommandations et des suggestions concernant les mesures à prendre après l'évaluation à mi-parcours du projet de coopération.

4 METHODOLOGIE DE L'EVALUATION

4-1. Réalisation du projet

Les contributions (des deux parties, japonaise et marocaine) ont été vérifiées et évaluées. La performance des contributions, les effets directs, la réussite de l'objectif du projet et l'objectif global ont ensuite été mesurés en utilisant les indicateurs décrits dans la PDM.

4-2. Processus de mise en œuvre du projet

Le processus de mise en œuvre a été examiné et évalué sous l'angle de la gestion du projet.

4.3. Critères d'évaluation

L'évaluation a été effectuée à partir des cinq critères présentés ci-dessous :

(1) Pertinence

Vérifier la cohérence de l'Objectif global du Projet à long terme et de la politique de développement du Maroc, l'adéquation entre l'Objectif du Projet, les besoins du Maroc, et la politique de coopération du Japon.

(2) Efficacité

Examiner si l'Objectif du Projet a été atteint et si la conception du Projet a contribué efficacement à ce résultat.

(3) Efficience

Examiner la pertinence des Contributions (ressources) du Projet en ciblant le calendrier, les coûts et les effets directs générés par les Contributions.

(4) Impact

Étudier l'impact direct et indirect aussi bien « positif » que « négatif » du Projet.

(5) Pérennité

Étudier l'éventualité et les possibilités d'étendre les retombées du Projet et de développement ultérieur en ciblant l'aspect politique, la capacité institutionnelle, la compétence technique, les ressources financières disponibles et le contexte socioculturel.

5 RESULTATS DE L'EVALUATION

Les résultats de l'évaluation sont résumés dans la Grille de réalisation (ANNEXE 2) et la Grille d'Evaluation (ANNEXE 3). Le résumé des résultats est présenté ci-dessous.

5-1. Réalisation du Projet (pour plus de détails, voir la Grille de réalisation)

5-1-1. Réalisation des contributions

Le programme et les résultats actuels des contributions des trois années fiscales japonaises sont les suivants : (JFY*2001: 1.6.2001-31.3. 2002, JFY2002: 1.4.2003-31.3.2003, JFY2003: 1.4.2003-31.3.2004, JFY2003 qui inclut des apports qui ne sont pas encore réalisés mais qui seront mis en place à la fin du mois de mars 2004 comme il était prévu.)

A. Contributions Japonaises

(1) Experts long terme

Il était prévu l'envoi de 4 experts long terme, un pour chacune des 4 catégories, à savoir: un Chef d'équipe, un Coordinateur, un Expert en matière de vulgarisation maritime et

JFY* : Année fiscale japonaise

un Expert en formation des pêcheurs.

Total d'experts, 5 experts long terme pour les 4 domaines mentionnés ci-dessous ont été envoyés comme il était prévu. (Total 113 H/M de juin 2001 à mars 2004). Cependant, le Chef d'équipe était absent pour 12 mois et ce, à cause de problèmes de santé.

T. FUJITA (Chef d'équipe) 2001.6.1-2002.2.18, 2003.3.1-2004.6.9

M. HATTORI (Coordinateur) 2001.6.1-2004.5.31

S. YOSHIDA (Vulgarisation Maritime) 2001.9.5-2003.9.4

A. HAYASHI (Formation des Pêcheurs) 2002.2.10-2004.2.9

A. ISHIKAWA (Vulgarisation Maritime) 2003.10.15-2005.10.14

(2) Experts court terme

L'envoi des experts court terme a été prévu selon les besoins.

Total d'experts: 9 experts court terme (9 voyages, 42 H/M) ont été envoyés comme suit :

JFY 2001: 3 experts (méthodologies de communication, gestion des ressources, économie de pêche) total 15.3 H/M,

JFY 2002: 3 experts (organisation professionnelle, maintenance du moteur hors-bord, éducation audiovisuelle) total 11.7 H/Ms,

JFY 2003: 3 experts (méthodologies de communication, éducation audiovisuelle, Qualité des produits de mer) total 15H/M

(3) Stage de formation au Japon

Il est prévu l'invitation de 2 ou 3 homologues/an au Japon pour effectuer un stage de formation.

Le total: 5 homologues ont eu une formation au Japon (2.39 H/M au total)

JFY 2001: 1 homologue (Système de vulgarisation de la pêche) total 0.36 H/M,

JFY 2002: 2 homologues (Système de vulgarisation de la pêche) total 0.73H/M,

JFY 2003: 3 homologues (Techniques de vulgarisation des pêches maritimes) total 1.3 H/M.

(4) Les équipements suivants ont été fournis comme il était prévu :

JFY 2001 (2001.6-2002.3)

Montant (1000 Yen Japonais): 11,290

Articles principaux: 2 véhicules à 4 roues, 4 ordinateurs avec leurs accessoires, 2

Caméras vidéo, 1 Téléviseur moniteur, 1 projecteur diapositive,

Équipements audio, etc.

JFY 2002 (2002.4-2003.3)

Montant (1000 Yen Japonais): 11,287

Articles principaux: 2 camions de classe mobile, 2 groupes électrogènes, 2 moteurs hors-bord 25CV, 2 groupes d'équipement audio, 6 maquettes de Moteur hors-bord.

JFY 2003 (2003.6-2004.3)

Montant (1000 Yen Japonais): 12,100

Articles principaux: 2 camions de classe mobile, 2 groupes électrogènes, 2 moteurs hors-bord 25CV, 2 groupes d'équipement audio, 1 photocopieuse en couleur.

Le montant total est : 34,677,000 Yen Japonais

(5) Gestion des dépenses

Les dépenses suivantes ont été effectuées (montant en 1,000 Yen Japonais)

Année fiscale japonaise	2001	2002	2003	Total
Dépenses générales	6,326	7,000	7,655	20,981
Coût d' adaptation locale	8,828	7,800	8,582	25,210
Total	15,154	14,800	16,237	46,191

B. Contributions Marocaines

(1) Homologues long terme

Il était prévu la désignation des homologues long terme suivants :

- 1) Directeur du Projet
- 2) Chef du Projet
- 3) Sous-chef du Projet
- 4) Homologues relevant de la DFMPSP
- 5) Homologues relevant du CQPM de Larache

En plus, la désignation de 3 V/Cs (2 hommes et 1 femme) pour chaque institut (8 instituts) était prévue.

La désignation actuelle a été effectuée comme suit :

4 homologues long terme relevant du Ministère de la pêche Maritime (DFMPSP) :

RHARBAOUI Mohamed (Directeur de la Formation Maritime
et de la Promotion Socio-Professionnelle)

EL KOUHEN Ahmed (Chef de Division de la Formation Maritime
et de la Promotion Socio-Professionnelle)

BELRHAZI Azzeddine (Chef de Service du Suivi des Projets de Coopération)

EL ASRI Abdellah (Homologue long terme et Chargé des programmes de
vulgarisation)

2) 4 homologues long terme relevant du CQPM de Larache

AZAOUI Abdellah (Directeur du CQPM)

NATAQ Ahmed (Chef d'Equipe)

AMMI Abdelilah (Chef de service pédagogique)

EL ASSLAOUI El Arbi (Technicien)

3) 23 V/Cs (3 V/Cs pour chaque institut (7) et 2 V/Cs pour le CQPM de Dakhla) ont été désignés dont 7 sont des femmes (1 femme pour chaque institut, à l'exception du CQPM de Dakhla).

(2) Homologues court terme

Les homologues court terme sont désignés selon les besoins.

Les désignations effectuées jusqu'à présent sont les suivantes :

- 3 homologues court terme ont été désignés pour les enquêtes de base de 2001.

Par la suite, des groupes de travail ont été formés pour chaque thème et ce, afin de développer les programmes de vulgarisation et préparer les supports pédagogiques.

Chaque groupe est composé d'experts japonais et d'homologues marocains, long terme et court terme. Au total, 8 à 10 personnes pour chaque groupe de travail. Le nombre des homologues court terme qui ont été désignés est le suivant :

8 en 2002 (5 pour l'organisation des pêcheurs, 3 pour la maintenance du moteur hors-bord).

8 en 2003 (3 pour la sécurité maritime, 5 pour la qualité et l'hygiène).

(3) Terrain, bâtiment et installations y compris des bureaux pour les experts japonais.

Un bâtiment au CQPM de Larache, y compris un terrain et des installations, ont été fournis au Projet comme il était prévu.

(4) Gestion des dépenses

Les frais de maintenance du bâtiment et les coûts des services publics (eau et électricité) pour les bureaux ont été pris en charge par la partie marocaine.

Les salaires du personnel marocain (Homologues et VCs) ont été pris en charge par la partie marocaine.

En 2003, 25% des frais de déplacement ont été pris en charge par la partie marocaine et en 2004, le montant consacré atteindra 50%.

En conclusion, les apports, soit du côté marocain ou du côté japonais, ont été proprement effectués comme il était programmé.

5-1-2.Réalisation d'Activités

Les activités ont été réalisées comme suit :

Enquêtes de base

En 2001, une enquête de base a été menée par une équipe conjointe maroco-japonaise et ce, afin de clarifier la situation des pêcheurs artisans et de déterminer leurs besoins et centres d'intérêts.

Sélection des thèmes de vulgarisation.

D'après les résultats d'enquête de base, les six thèmes suivants ont été sélectionnés comme des thèmes de vulgarisation.

- 1) Organisation des pêcheurs en coopérative ;
- 2) Maintenance du moteur hors-bord ;
- 3) Sécurité maritime ;
- 4) Qualité et hygiène ;
- 5) Techniques de pêche ;
- 6) Préservation des ressources marines.

Développement des programmes de vulgarisation et organisation des formations.

Le développement des programmes et la réalisation des formations ont été planifiés et exécutés comme suit :

Année	Formation basique	Thèmes de formation			Technique d'adaptation
		Développement des thèmes	Formation des V/Cs	Classe mobile	
2002	Basique 1	thème 1 · 2	thème 1 · 2	thème 1 · 2	---
2003	Basique 2	thème 3 · 4	thème 3 · 4	thème 3 · 4	thème 1 ~ 2
2004	Basique③	thème 5 · 6	thème 5 · 6	thème 5 · 6	thème 1 ~ 4
2005	Basique④	thème⑦ · ⑧	thème⑦ · ⑧	thème⑦ · ⑧	thème 1 ~ 6
2006	Evaluation				

Basique③④et thèmes⑦⑧ seront effectués par les V/Cs seulement.

5-2. Analyse des cinq critères d'évaluation (pour plus de détails, voir la Grille d'Evaluation)

5-2-1. Pertinence

(1) Pertinence de l'Objectif Global

L'objectif global est cohérent avec le plan quinquennal (1999-2003) du Ministère de la Pêche Maritime Marocain ainsi qu'avec les besoins des pêcheurs artisans. Cette politique sera poursuivie dans le cadre du plan quinquennal 2004-2008 déjà adopté.

(2) Pertinence de l'Objectif du Projet

Le Projet est bien conçu pour satisfaire les besoins/intérêts des pêcheurs selon les résultats d'enquête de base, ainsi que pour contribuer à l'accomplissement de l'objectif global.

(3) Conformité avec la politique d'APD du Japon

1) La Charte de l'Aide Publique au Développement du Japon (APD), qui était approuvée par le Gouvernement le 29 août 2003, fait de la lutte contre la pauvreté parmi les sujets prioritaires.

2) Le cadre général de la politique de coopération économique entre le Maroc et le Japon, défini en septembre 2000, a confirmé 6 domaines prioritaires. Parmi ces domaines, figure la promotion du développement agricole et maritime. L'objectif de ce Projet est cohérent avec ce qui suit :

3) La technologie de pêche du Japon, ainsi que son système de vulgarisation sont bien établis et bien appropriés selon les articles de la coopération technique avec le Maroc.

(4) Pertinence de la conception du Projet

La relation entre l'objectif global, l'objectif du projet, les résultats, les activités et les apports sont bien conçus dans la PDM.

(5) Sélection de l'agence d'exécution

Le CQPM de Larache a été sélectionné par le Ministère de la Pêche Maritime en tant que Centre National de Vulgarisation (CNV) Pêche Maritime. Cette sélection s'avère pertinente.

(6) Pertinence au point de vue de la justice sociale.

Les activités du Projet ciblent 14 sites qui sont sélectionnés par les V/Cs. Cependant, les bénéficiaires liés à la mise en oeuvre de ce projet profiteront à l'ensemble du littoral marocain.

(7) Consistance avec d'autres projets

Le Japon a entamé, à partir de 1979, sa coopération dans le domaine de la pêche avec le Maroc. Celle-ci englobe la coopération financière non remboursable qui a permis notamment, la construction et l'équipement du CQPM de Larache, la coopération technique avec l'ISTPM d'Agadir, ainsi que l'envoi d'experts Japonais au Ministère de la pêche Maritime. Le Projet est donc conçu pour la consolidation des synergies et des résultats de cette coopération fructueuse et la multiplication de ses effets bénéfiques.

(8) Convenance de la technologie japonaise

Compte tenu de cette coopération exemplaire et du leadership que joue le Japon notamment, son expertise et son savoir faire développés dans les secteurs de la pêche côtière et artisanale, la coopération dans le domaine de la vulgarisation en pêche maritime est appropriée.

Conclusion: l'objectif global et l'objectif du Projet sont cohérents avec le Plan de développement économique et social du Maroc et la Charte APD du Japon. Ils sont aussi cohérents avec les besoins des pêcheurs artisans marocains. Il n'existe aucun chevauchement ou conflit d'intérêts avec les autres projets. La pertinence du Projet est donc très élevée.

5-2-2. Efficacité

Les résultats sont accomplis conformément au plan. Ainsi, tous les résultats atteints contribuent d'une manière efficace à l'accomplissement du but du Projet. Cependant, certains résultats devront être consolidés durant les années 2004 et 2005 en vue d'atteindre l'efficacité souhaitée.

5-2-3. Efficience

Les résultats 1, 2 et 3 ont été accomplis proportionnellement au volume des apports fournis. L'efficience de l'exécution du projet est assurée. Cependant, l'accomplissement des résultats 4 et 5 dépend des activités qui seront menées durant les années 2004 et 2005. Quant à l'efficience globale, elle sera jugée après analyse des résultats atteints à la fin du projet.

5-2-4. Impact

Bien qu'il existe quelques prémices annonciateurs d'un impact positif et de la possibilité d'accomplir l'objectif global du projet, le jugement de l'impact durant cette phase s'avère prématuré. Jusqu'à présent, il n'existe aucun impact négatif.

5-2-5.Pérennité

(1) Aspect institutionnel

Le système de vulgarisation des pêcheurs artisans est établi au sein du CQPM de Larache et le Projet VPA dispose déjà d'un CNV. Cependant, le rôle du CNV (mission et responsabilités), son personnel et son budget devront être clarifiés davantage. Il est prévu la formation de 66 vulgarisateurs par les V/Cs. Celle ci constitue une des activités essentielles pour le développement du système de vulgarisation au niveau national.

(2) Aspect financier.

Jusqu'à présent, la partie marocaine a pris en charge les frais suivants :

- 1) Fourniture du terrain, du bâtiment et des installations pour le Projet, ainsi que les frais de maintenance.
- 2) pour les dépenses de fonctionnement, il est prévu que la partie marocaine prendra en charge une partie des frais de déplacement des homologues et V/Cs : 25% en 2003 et 50% en 2004.

Etant donné que le CQPM de Larache est à la fois un centre de formation et de vulgarisation, le budget consacré aux activités de vulgarisation est inclus dans le budget de fonctionnement du Centre.

(3) Aspect technique

En ce qui concerne les thèmes de vulgarisation tel que la maintenance du moteur hors-bord et l'organisation des pêcheurs, la partie marocaine a accumulé les techniques nécessaires.

Quant aux connaissances théoriques relatives aux techniques de vulgarisation, elles seront acquises à travers les sessions de formation. Cependant, il est nécessaire de compléter ces sessions par des formations pratiques en vue d'améliorer les capacités et les connaissances des vulgarisateurs.

(4) Maintenance d'équipements.

La gestion de maintenance d'équipements est bien effectuée. Cependant, il existe des cas où les équipements sont endommagés à cause de l'instabilité de la tension d'électricité. Par conséquent, une protection contre ces conditions extérieures défavorables est nécessaire tel que l'installation d'un système de disjoncteur efficace.

Pérennité globale :

Même s'il existe des indications qui montrent la continuité autonome du Projet, les moyens nécessaires pour assurer cette continuité devront être consolidés afin de clarifier

le système de vulgarisation (organisation, budget, personnel, etc.). Ainsi, il est nécessaire de consacrer les ressources suffisantes en vue d'assurer la durabilité du projet.

6 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

6-1. Conclusion

Conformément à la stratégie fondamentale de ce projet, la partie marocaine et la partie japonaise ont convenu de mettre également l'accent sur les points suivants :

- (1) Le but ultime du projet n'est pas la mise en place d'un système de vulgarisation en soi, mais plutôt ; comment les activités de vulgarisation pourront-elles contribuer à l'amélioration des conditions sociales et économiques des pêcheurs artisans ?
- (2) Pour cette raison, il est important que les homologues, les V/Cs et les experts japonais renforcent et intensifient le dialogue, le contact et la communication permanente avec les groupes de pêcheurs artisans.

En général, le Projet a enregistré des progrès significatifs conformément au plan (comme il est indiqué dans la PDM et le PO). En 2001, l'enquête de base a été effectuée pour déterminer les besoins/intérêts des pêcheurs artisans.

Selon les résultats de l'enquête, 6 thèmes ont été sélectionnés pour la vulgarisation. Chaque année, il est prévu le développement des supports de vulgarisation pour deux thèmes (2002, 2003 et 2004). Jusqu'à présent, les supports des 4 thèmes ont été développés notamment, les supports audiovisuels qui constituent des outils appropriés de vulgarisation pour les pêcheurs analphabètes. Des formateurs relevant de 8 établissements maritimes ont été désignés, par étape, comme des V/Cs (au total, 23 V/Cs). De plus, des formations au profit de ces V/Cs ont été organisées et plusieurs réunions entre les homologues, les V/Cs et les experts japonais ont été tenues. Les activités des classes mobiles ont également démarré. Comme résultat, les compétences des homologues et V/Cs ont été consolidées conformément au programme de formation basique des six thèmes. En bref, le progrès du Projet jusqu'à présent est satisfaisant. Ce qui indique la possibilité de l'accomplissement du but du Projet à la fin de son exécution.

Toutefois, afin d'atteindre l'objectif de ce Projet, il est nécessaire de prendre en compte l'importance des activités qui devront être réalisées lors de la dernière moitié de la période du Projet. Il s'agit des activités suivantes :

(1) Activités liées aux 6 thèmes sélectionnés :

- 1) Les programmes de vulgarisation de 4 thèmes ont été développés. Il reste à développer les deux derniers thèmes.
- 2) La nécessité de consolidation des 4 thèmes. Les V/Cs ont été formés, cependant, les activités de vulgarisation ont démarré récemment. Aussi, afin d'améliorer les capacités et les connaissances des V/Cs, il est nécessaire de compléter leur expérience à travers des formations pratiques. L'élargissement du champ d'action des activités de vulgarisation s'avère aussi nécessaire et bénéfique.
- 3) Les programmes de vulgarisation des 4 thèmes ont été développés, mais il est nécessaire d'y enrichir le contenu à travers le feedback des activités de vulgarisation réalisées, en particulier le contenu du thème 4 « Qualité et Hygiène des Produits de mer » qui devrait être amélioré.

(2) Nécessité d'élargir le programme de vulgarisation à d'autres thèmes que ceux déjà sélectionnés. Le contact et la communication tenus avec les pêcheurs à travers les activités de vulgarisation révèlent la possibilité de développer d'autres thèmes importants. La situation socio-économique des pêcheurs artisans et leur environnement naturel sont diverses selon les régions. La côte marocaine peut être classifiée généralement en trois régions, à savoir : côte Méditerranéenne, côte Nord Atlantique et côte Sud Atlantique. Chaque région a des problèmes et des besoins de vulgarisation spécifique.

(3) Les activités du projet ont progressé et les discussions avec les pêcheurs ont commencé. Ainsi, la nécessité d'avoir d'autres thèmes que les 6 thèmes sélectionnés est devenue apparente. Ces nouveaux thèmes doivent être détaillés compte tenu de la spécificité de chaque région. Par conséquent, il est nécessaire d'améliorer les approches actuelles selon les besoins des pêcheurs.

Actuellement, les activités du projet ont pris de l'importance dans les villages de pêcheurs ciblés. En plus, le Ministère de la Pêche Maritime est en train de construire des VDP et des PDA tout au long du littoral marocain ce qui est de nature à favoriser la promotion d'organisation des pêcheurs.

Dès lors apparaît l'engagement du Ministère de la pêche maritime à consolider de façon efficace les activités de vulgarisation régionales du Projet. De plus, les activités de vulgarisation sont actuellement menées par les homologues, les V/Cs et les experts japonais, ce qui est un gage de l'exécution certaine des activités du Projet jusqu'à son achèvement.

6-2. Recommandations

Tenant compte de ce qui précède, la partie marocaine a soumis une requête à la partie japonaise (Annexe 4). La partie japonaise considère que la requête présentée par le Maroc englobe des articles pour lesquels des mesures immédiates doivent être prises. Quant aux autres articles proposés, ceux ci nécessitent plus d'investigation avant de se prononcer sur leur opportunité.

1. Six thèmes de vulgarisation

Les activités des six thèmes sélectionnés doivent continuer en prenant en considération les recommandations suivantes :

(1) Quatre thèmes développés au cours des années précédentes.

Quatre thèmes ont été développés jusqu'à présent et les activités de vulgarisation ont déjà démarré mais dans des régions limitées. Il est recommandé d'élargir le champ d'action des activités de vulgarisation à travers l'augmentation du nombre des visites et la couverture d'une large partie des régions littorales du Maroc. Il est également recommandé de faire le suivi de ces activités. A travers le feedback des suivis, il y aura une révision du contenu des programmes de vulgarisation pour assurer davantage l'attractivité et l'efficacité de ces programmes pour les pêcheurs.

(2) Deux thèmes à développer en 2004.

Les deux derniers thèmes "techniques de pêche" et « préservation des ressources marines » seront développés et exécutés en 2004. Au cours du développement de ces thèmes, il est recommandé de prendre en considération des approches qui n'affectent pas la vie des pêcheurs artisans d'une part et qui doivent être acceptées par la communauté des pêcheurs de la région d'autre part.

2. Mise en œuvre des activités régionales de vulgarisation

Dans l'objectif de mettre en œuvre les activités régionales de vulgarisation, il est recommandé ce qui suit :

(1) Mise à disposition des ressources humaines pour les activités de vulgarisation

1) La partie marocaine a désigné le nombre prévu des homologues et V/Cs. Cependant, une bonne partie de ces personnes est engagée à temps partiel dans le projet. Sachant que le travail des homologues et V/Cs augmentera davantage, il serait judicieux de mettre à disposition du projet un nombre suffisant d'homologues et de V/Cs à plein-temps.

2) Affectation de vulgarisateurs pour coopérer avec les homologues et les V/Cs :

La stratégie du Gouvernement marocain pour la construction d'une vingtaine de VDP et de 66 PDA requiert l'affectation d'un nombre suffisant de vulgarisateurs en vue de faciliter le travail des V/Cs et d'accomplir les activités de vulgarisation.

(2) Unité mobile de vulgarisation

Les unités mobiles fournies au Projet aident les pêcheurs à s'intéresser à ces activités. L'acquisition et la fourniture de tels véhicules sont recommandées.

(3) Activités des femmes dans les villages de pêche

Compte tenu de la diversité des conditions sociales et régionales, les activités des femmes (tels que le traitement alimentaire, confection des tapis, collecte de palourdes, etc.) doivent être développés en respectant les coutumes locales.

3. Activités de vulgarisation actuelles dans le Projet

Le Projet prévoit d'introduire le système du "mini projet". Ce dernier doit être en relation avec un des thèmes de vulgarisation retenus. Il est identifié, planifié et réalisé par les V/Cs avec la participation des groupes de pêcheurs et le soutien des experts japonais. En collaboration avec les pêcheurs, les V/Cs élaborent un plan de mini projet et le soumettent au Comité de sélection des mini projets. Ce Comité, constitué d'experts japonais et d'homologues marocains, doit approuver le mini projet avant sa réalisation. Un tel programme s'avèrera très efficace pour l'accomplissement du but du Projet. Il est fortement recommandé de réaliser de tels minis projets.

4. Pérennité du projet

La partie marocaine a pris en charge notamment les frais du bureau du Projet, y compris le bâtiment, les meubles, les installations et leurs maintenance, ainsi que les salaires des homologues et des V/Cs. Quant aux frais de fonctionnement comme les déplacements, ils étaient pris en charge par la partie japonaise. En 2003, la partie marocaine a contribué à hauteur de 25% aux frais de déplacement. En 2004, il est prévu d'augmenter cette contribution à 50%. En tenant compte de la pérennité du projet après l'achèvement de la période de la coopération, il est recommandé d'augmenter annuellement la contribution financière marocaine.

5. Suivi des enquêtes de base pour les activités régionales de vulgarisation

L'analyse de l'enquête de base s'avère être globale et donc insuffisante pour tenir compte de l'ensemble des besoins et centres d'intérêts des marins pêcheurs par région. Aussi, est-il nécessaire et urgent d'affiner l'analyse des besoins et centres d'intérêts des marins pêcheurs de chaque région par les homologues et V/Cs en vue de proposer un programme conforme aux besoins, aux attentes et aux spécificités de chaque région maritime.

Annexe 1. PDM

Annexe 2. Grille de réalisation

Annexe 3. Grille d'évaluation

Annexe 4. Recommandations de la partie marocaine

Matrice de Conception du Projet (PDM): Projet de la Mise en Place d'un Système de Vulgarisation pour la Pêche Artisanale (Version-1)

Période du projet: 1 juin 2001 ~ 31 mars 2006

Zones ciblées: entre 12-18 sites sélectionnés par les Vulgarisateurs Coordinateurs (V/C)

Public cible: Pêcheurs Artisans (hommes et femmes)

Responsables de réalisation: MPM et JICA

Date de Préparation: 8 mars 2002

Résumé Narratif	Indicateurs Objectivement Verifiables	Moyens de Vérification	Conditions préalables ou extérieurs
<p>(Objectif global) Améliorer les conditions socio-économiques des pêcheurs artisans (hommes et femmes) tout en préservant les ressources maritimes.</p>	<p>1. Améliorer les revenus des pêcheurs artisans à l'horizon de l'année 2010. 2. Les connaissances concernant la préservation des ressources maritimes seront améliorées à l'horizon de l'année 2010. (pour une liste détaillée des indicateurs, voir la liste A).</p>	<p>1. Plan quinquennal de MPM 2. Rapport d'activité du programme de vulgarisation (préservation des ressources maritimes) 3. Cas du rapport d'étude concernant le programme de techniques d'adaptation/ promotion de l'activité des femmes qui s'occupe de la réservation des ressources maritimes. 4. Rapport d'activité du V/C</p>	<p>• Environnement des pêcheurs artisans ne va pas être radicalement changé. • Autres efforts pour la préservation des ressources maritimes vont être réalisés par le MPM.</p>
<p>[Objectif du Projet] Développer et instaurer un système efficace de vulgarisation.</p>	<p>1. Le nombre des groupes actifs au niveau des sites sélectionnés augmentera (pour une liste détaillée des indicateurs, voir la liste B). 2. Le montant du budget planifié et exécuté par le MPM augmentera en comparaison avec l'année 2001. 3. Les activités de vulgarisation réalisées par le MPM augmenteront en comparaison avec l'année 2001.</p>	<p>1. Des entretiens avec les pêcheurs artisans (hommes et femmes). 2. Rapport d'activité du V/C 3. Rapport personnel d'évaluation des pêcheurs artisans (hommes et femmes). 4. Rapport du compte-rendu du MPM 5. Plan d'activité de vulgarisation préparé par le MPM.</p>	<p>• Le MPM va instaurer aussi bien les réglementations nécessaires que le système de vulgarisation et ce d'après les résultats du Projet.</p>
<p>[Résultats] 1. Les habitudes, les ressources et pratiques de la pêche artisanale sont intégrées. 2. Des programmes de vulgarisation sur des thèmes appropriés sont développés au profit des pêcheurs artisans (hommes et femmes) 3. Les programmes et les supports pédagogiques sont développés et le niveau technique des Vulgarisateurs Coordinateurs est amélioré.</p>	<p>1. Les thèmes de vulgarisation qui sont établis à la base de la situation et des besoins des pêcheurs artisans (hommes et femmes) sont sélectionnés (pour une liste détaillée des indicateurs, voir la liste C). 2. Les Six (6) thèmes pour le programme de vulgarisation seront enrichis (pour une liste détaillée des indicateurs, voir la liste D). 3-1. Les programmes de formation (thèmes et formation de base) pour les V/Cs seront enrichis (pour une liste détaillée des indicateurs, voir la liste E).</p>	<p>1. Rapports d'enquêtes. La base des données des enquêtes. Plan d'action (PO, APO) Rapport d'activité du V/C Des entretiens avec les pêcheurs artisans. 2. Stratégie de vulgarisation (pour chaque thème). Manuels pour les V/Cs (pour chaque thème). Manuels pour les pêcheurs artisans (hommes et femmes) (pour chaque thème). Supports visuels pour les classes mobiles (pour chaque thème). 3-1. Stratégie de vulgarisation Evaluation des V/Cs après chaque formation (thèmes et formation de base). Manuel de la formation de base. 3-2 Bilan des bénéficiaires de la formation de base</p>	

<p>4. Les activités de vulgarisation sont efficacement réalisées dans les sites sélectionnés.</p>	<p>3-2. 3/4 des V/Cs vont terminer les programmes de formation (de base et sur les thèmes) à l'horizon de l'année 2005.</p> <p>4-1. 2/3 des V/Cs vont être capables de faire des actions de vulgarisation à la base des thèmes du programme de vulgarisation à l'horizon de l'année 2004 (pour une liste détaillée des indicateurs, voir la liste F).</p> <p>4-2. Les pêcheurs artisans (hommes et femmes) dans les sites sélectionnés seront conscients de l'importance des six (6) thèmes du programme de vulgarisation à l'horizon de l'année 2005 (pour une liste détaillée des indicateurs, voir la liste G).</p> <p>4-3. La capacité des V/Cs à planifier et à réaliser (S&E) augmentera par l'année 2006 (pour une liste détaillée des indicateurs, voir la liste H).</p> <p>4-4. La capacité de résoudre les problèmes chez les pêcheurs artisans (hommes et femmes) qui ont bénéficié des programmes de technique d'adaptation/ promotion de l'activité des femmes augmentera à l'horizon de l'année 2006 (pour une liste détaillée des indicateurs, voir la liste I).</p> <p>5. Le mécanisme d'étude d'impact est instauré (pour une liste détaillée des indicateurs, voir la liste J).</p>	<p>4-1. • Rapport d'activité du V/C • Visites du terrain</p> <p>4-2. • Rapport d'activité du V/C • Evaluation des pêcheurs artisans (hommes et femmes) après chaque programme de vulgarisation.</p> <p>4-3. • Les contenus du programme concernant les techniques d'adaptation / promotion de l'activité des femmes. • Rapport d'activité du V/C • Visites du terrain.</p> <p>4-4. • Rapport personnel d'évaluation des pêcheurs artisans (hommes et femmes) • Rapport d'activité du V/C</p> <p>5. • Rapport d'activité du V/C • Procès-verbaux des réunions régulières. • Procès-verbaux du Comité de la Mise en Place d'un Système de Vulgarisation.</p>	
<p>5. Les mécanismes de suivi, de l'évaluation et d'étude d'impact sont établis.</p>			

<p>[Activités]</p> <p>1. Etudier la situation et les problèmes relatifs aux thèmes de vulgarisation (hygiène et qualité des produits de la mer, sécurité maritime, activité de femme, préservation des ressources marines, etc.) Réaliser des enquêtes.</p> <p>Sélectionner les thèmes de vulgarisation selon les besoins des pêcheurs artisans (femmes et hommes).</p> <p>2. Développer des programmes de vulgarisation au profit des pêcheurs artisans (femmes et hommes).</p> <p>2-1. Développer la stratégie de vulgarisation (pour chaque thème).</p> <p>2-2. Développer les manuels pour les V/Cs (pour chaque thème).</p> <p>2-3. Développer les manuels pour les pêcheurs artisans (hommes et femmes) (pour chaque thème).</p> <p>2-4. Développer les supports visuels pour les Unités mobiles (pour chaque thème).</p> <p>3. Formation des V/Cs.</p> <p>3-1. Développer les programmes de formation (pour chaque thème).</p> <p>3-2-1. Développer la stratégie de vulgarisation pour la formation de base.</p> <p>3-2-2. Développer les manuels pour la formation de base.</p> <p>3-2-3. Réaliser la formation de base.</p> <p>3-2-4. Développer les manuels de vulgarisation.</p> <p>4. Appliquer les activités de vulgarisation dans les sites sélectionnés.</p> <p>4-1. Sélectionner les sites pour chaque V/C.</p> <p>4-2. Réaliser des actions de vulgarisation (pour chaque thème).</p> <p>4-3. Former des groupes des pêcheurs artisans (hommes et femmes) et planifier un programme de techniques d'adaptation/ promotion de l'activité de la femme.</p>	<p>[Contributions]</p> <p>< Partie marocaine ></p> <p>Personnels</p> <p>(1) Homologues Long-terme</p> <p>1) Directeur du Projet</p> <p>2) Chef du Projet</p> <p>3) Sous-chef du Projet</p> <p>4) Homologues de la DFMPSP</p> <p>5) Homologues du CQPM Larache</p> <p>Homologues court-terme</p> <p>Ils seront assurés en cas où il serait nécessaire.</p> <p>Terrain, Etablissement et Facilités</p> <p>Toutes les facilités du CQPM Larache y compris les bureaux pour les experts japonais.</p> <p>3. Des coûts opérationnels nécessaires pour la réalisation de vulgarisation</p>	<p>< La partie japonaise ></p> <p>1. Personnels</p> <p>(1) Experts Long-terme</p> <p>1) Chef d'Equipe</p> <p>2) Coordinateur</p> <p>3) Vulgarisateur en Matière de Pêche.</p> <p>4) Formateur des femmes et hommes pêcheurs artisans.</p> <p>Experts Court-terme</p> <p>Ils seront assurés au cas où il serait nécessaire.</p> <p>2. Formation des homologues</p> <p>2-3 personne/année</p> <p>3. Equipement</p> <p>Equipement pour les activités de vulgarisation.</p> <p>Equipement pour les activités développement des stratégies de vulgarisation</p> <p>Equipement pour les activités de formation.</p> <p>Equipements audiovisuels.</p> <p><u>Véhicule pour l'Unité Mobile (en discussion)</u></p> <p>4. Coût local des dépenses.</p>	<p>• Assistanes régulière de la part des personnels dans le terrain (DPM, ONP et INRH) sont variables.</p> <p>• Le Projet est accepté par les pêcheurs artisans (hommes et femmes) dans les sites sélectionnés.</p> <p>• <u>Acquisition des Unités mobiles</u></p>
--	---	--	--

- 4-4. Faire des formations (leader, comptable, alphabétisation).
- 4-5. Réaliser des tournées d'études.
- 4-6. Faire le suivi de l'activité du groupe.
- 4-7. Organiser des séminaires sur les activités du groupe animé par les pêcheurs artisans.
- 4-8. Auto-évaluation des activités des pêcheurs artisans (hommes et femmes) et aussi par les V/Cs.
- 5. Développent les mécanismes de Suivi, Evaluation (S&E) et d'étude d'impact pour les activités de vulgarisation.
 - 5-1. Systématiser les méthodologies pour (S&E) les activités des V/Cs (les rapports d'activité des V/C et les réunions régulières des V/C etc.).
 - 5-2. S&E des activités de vulgarisation (ateliers des activités de vulgarisation, publication, etc.
 - 5-3. Selon le résultat de 5-1~2, recommander un plan d'amélioration concernant les programmes de vulgarisation et de formation.
 - 5-4. Réflécter les résultats d'évaluation dans le développement des nouveaux programmes.
 - 5-5. Désigner le Comité de la Mise en Place d'un Système de Vulgarisation pour examiner le système de vulgarisation du Maroc.

[Pré-Condition]

• Temps, Transport, déplacements et permission pour les V/Cs sont assurés. (en discussion)

Articles d'évaluation	Informations/données nécessaires	Source d'information et méthodes de collecte des données	Résultats de l'enquête	Évaluation*
Réalisation des Résultats	Détails de niveau de réalisation de A à D mentionné à la colonne des indicateurs sont présentés dans "Détails des indicateurs (version 1)" annexé au Procès-verbal (tablo) entre l'équipe de consultation, JICA et le Département de la Formation Maritime et de la Promotion Socio-Professionnelle, Ministère de la Pêche Maritime du Royaume du Maroc			
Résultat 1. "Pratique et situation de la pêche artisanale sont intégrés"	1. Les thèmes de vulgarisation qui sont établis à la base de la situation et des besoins des pêcheurs artisans sont sélectionnés (pour une liste détaillée des indicateurs, voir la liste C)	<ul style="list-style-type: none"> Rapports d'enquête. Base de données des enquêtes. Plan d'action (PO/APO) Rapport d'activité du V/C Entretiens avec les pêcheurs artisans 	En 2001, l'étude de base a été effectuée par l'équipe de 3 experts japonais court terme et de 5 homologues marocains court terme et le rapport de base et la base de données de l'étude de base ont été complétés en 2002. En s'appuyant sur ces résultats, 6 thèmes ont été sélectionnés. Cependant, des analyses supplémentaires de la base de données seront nécessaires pour les activités pratiques dans la région de vulgarisation.	B
Réalisation de programmes de vulgarisation sur des thèmes appropriés sont développés au profit des pêcheurs artisans	2. Les 6 thèmes pour le programme de vulgarisation sont enrichis (pour une liste détaillée, voir la liste D)	<ul style="list-style-type: none"> Programme (pour chaque thème) Manuels pour les V/Cs (pour chaque thème) Manuels pour les pêcheurs artisans (pour chaque thème) Supports visuels pour les classes mobiles (pour chaque thème) 	2 thèmes de programme de vulgarisation sont mis en place chaque année. Les programmes suivants ont été élaborés jusqu'à présent: Programme: thèmes 1, 2, 3, 4 Manuels pour les V/Cs: thèmes 1, 2, 3, 4 et manuel complémentaire pour thème 1 Manuels pour les pêcheurs artisans: thèmes 1, 2, 3 Supports visuels pour les activités de vulgarisation: thèmes 1, 2	B
Réalisation de programmes et les supports pédagogiques sont développés et le niveau technique des V/Cs est amélioré	3-1. Les programmes de formation (thèmes et formation de base) pour les V/Cs seront enrichis (pour une liste détaillée des indicateurs, voir la liste E)	<ul style="list-style-type: none"> Programme Évaluation des V/Cs après chaque formation (thèmes et formation de base) Manuel de la formation 	5 formations de base et 2 formations thématiques ont été réalisées. Les programmes et les matériels didactiques de chaque formation ont été préparés avant leur exécution.	B
Réalisation de activités de vulgarisation sont efficacement réalisées dans les sites sélectionnés	3-2, 3/4 des V/Cs vont terminer les programmes de formation (de base et sur les thèmes) à l'horizon de l'année 2005	Bilan de formation du Projet	<ul style="list-style-type: none"> Les cours de formation suivants ont été organisés: <ul style="list-style-type: none"> Formation de base: 1er octobre 2002, 20 V/Cs (90%) ont participé, 2 janvier 2003, 21 V/Cs (93%), 3 mars 2003, 21 V/Cs (95%) Formation thématique: 1er mars 2003, 21 V/Cs (94%), 2 mars 2003, 13 V/Cs (82%) Le niveau B attendu comme prévu. 14 sites ont été sélectionnés. Classe mobile pour 2 thèmes a été démarrée depuis 2002. Niveau B est atteint en 2003 comme prévu. Le dialogue continu avec les pêcheurs artisans est essentiel pour le projet. 	B
Réalisation de activités de vulgarisation sont efficacement réalisées dans les sites sélectionnés	4-1. 2/3 des V/Cs vont être capables de faire des actions de vulgarisation à la base des thèmes du programme de vulgarisation à l'horizon de l'année 2004	<ul style="list-style-type: none"> Rapport d'activité du V/C Visite du terrain 	Malgré que quelques pêcheurs artisans sont conscients du contenu des 6 thèmes, les activités de vulgarisation sur le terrain viennent de commencer. La réalisation de cet indicateur dépend des activités en 2004 et 2005.	B
Réalisation de activités de vulgarisation sont efficacement réalisées dans les sites sélectionnés	4-2. Les pêcheurs artisans dans les sites sélectionnés seront conscients de l'importance des 6 thèmes du programme de vulgarisation à l'horizon 2005. Niveau de base: C en 2002, Niveau visé: B en 2003, A en 2004	<ul style="list-style-type: none"> Rapport d'activité du V/C Évaluation établie par les pêcheurs artisans après chaque programme de vulgarisation 	La réalisation des activités pour cet indicateur, notamment l'expérience de vulgarisation sur terrain est prévue pour 2004 et 2005. Par conséquent, leur évaluation ne pourra être faite pour le moment. Cependant, le micro projet dans certaines régions sera effectué pour la formation OIT des V/Cs et pêcheurs artisans	B
Réalisation de activités de vulgarisation sont efficacement réalisées dans les sites sélectionnés	4-3. La capacité des V/Cs à planifier et à réaliser, M&E augmentera par l'année 2006. Niveau de base: zéro en 2002, Niveau visé: D en 2003, C en 2004, B en 2006	<ul style="list-style-type: none"> 4-3. Les contenus du programme concernant les techniques d'adaptation / promotion de l'activité des femmes Rapport d'activité du V/C Rapport personnel d'évaluation des pêcheurs artisans Rapport d'activité du V/C 	La réalisation des activités pour cet indicateur, notamment l'expérience de vulgarisation sur terrain est prévue pour 2004 et 2006. Par conséquent, leur évaluation ne pourra être faite pour le moment	B
Réalisation de activités de vulgarisation sont efficacement réalisées dans les sites sélectionnés	4-4. Rapports personnels d'évaluation des pêcheurs artisans. Niveau de base: zéro en 2002, Niveau visé: D en 2003, C en 2004, B en 2005	<ul style="list-style-type: none"> Rapport d'activité du V/C Rapport personnel d'évaluation des pêcheurs artisans Rapport d'activité du V/C 	un progrès évident est observé pour l'indicateur 4-1, par contre, les activités pour les autres indicateurs sont programmées pour être exécutées en 2004-2005. Par conséquent, c'est encore prématuré de juger la réalisation du résultat 4.	B
Réalisation globale de Résultat 4				

* Niveau d'avancement est évalué avec les notations suivantes.
A: En avance par rapport au plan. B: Comme prévu. C: En retard mais pourra être rattrapé à la fin du Projet. D: Retard important et révision du plan est nécessaire.

Articles d'évaluation	Informations/données nécessaires	Source d'information et méthode de collecte des données	Résultats de l'enquête	Évaluation*
Résultat 5 "Les mécanismes de suivi, d'évaluation et de retour à l'expérience précédente sont établis"	5. Le mécanisme de retour à l'expérience précédente est instauré Niveau de base C en 2002, Niveau visé B en 2004, A en 2006	• Rapport d'activité du VC	des réunions et rapports réguliers sont établis, on peut dire que le système de suivi, évaluation et retour à l'expérience précédente est établi, i.e. niveau visé C est atteint. Cependant le niveau du rapport des VCs est bas et doit être renforcé.	B
Situation de conditions préalables	• L'assistance régulière de la part des personnels dans le terrain (DPM, ONP et INREJ), en-celle viable? • Le Projet, est-il accepté par les pêcheurs artisans dans les sites sélectionnés? • Les véhicules pour unités mobiles, ont-ils été fournis comme prévu ?	Rapport du Projet, entretien avec experts japonais/homologues marocains Rapport du Projet, entretien avec experts japonais/homologues marocains Rapport du Projet, entretien avec experts japonais/homologues marocains	coopération, par exemple, cours de formation pour les VCs, étude de base, etc ont été réalisés mais pas assez pour atteindre le niveau du "soutien continu" pour le personnel sur le terrain le projet n'a pas encore atteint le niveau désiré car les activités de vulgarisation viennent de commencer. Aucune réaction négative n'a été observée	B
Facteurs susceptibles d'influencer la réalisation des résultats	Facteurs d'empêchement Facteurs de contribution	Rapport du Projet, entretien avec experts japonais/homologues marocains Rapport du Projet, entretien avec experts japonais/homologues marocains	les véhicules essentiels pour les activités de vulgarisation sont livrés dans 2 régions (Safi et Taourirt). Il est programmé de fournir deux véhicules en 2003 et 2 autres en 2004 après la confirmation de l'état d'utilisation des véhicules précédents Le système d'enregistrement, de la gestion et la collecte des informations de vulgarisation ne sont pas bien établis. La situation et qualification du personnel de vulgarisation ne sont pas clairs. Le budget consacré aux activités de vulgarisation doit être consolidé	B
Réalisation de l'objectif global des résultats		Rapport du Projet, entretien avec experts japonais/homologues marocains	Participation des 3 experts japonais court terme et 5 homologues marocains court terme dans l'étude de base. Comprendre les activités dans chaque région et former le personnel de vulgarisation est nécessaire	C
Réalisation de l'objectif du Projet pour développer et mettre en place le système efficace de vulgarisation	1. Le nombre de groupes actifs dans les sites sélectionnés augmente (pour une liste détaillée des indicateurs, voir la liste B)	• Entretien avec les pêcheurs artisans • Rapport d'activité du VC • Rapport personnel d'évaluation des pêcheurs artisans	En général, les résultats 1,2 et 3 montrent un progrès dans leur réalisation et pourront atteindre l'objectif avant la fin de la période du projet. Des activités importantes relatives aux résultats 4 et 5 sont programmées pour être exécutées durant les années 2004 et 2005. C'est prévu que tous les résultats seront réalisés vers la fin du projet avec les efforts qui seront fournis dans les prochaines années. un effort important est fourni dans la première moitié de la période du projet pour établir une base pour les activités de vulgarisation tel que le niveau de base de l'étude, sélection des thèmes de vulgarisation, préparation des programmes et matériel de formation et l'exécution des classes de formation	A
	2. Le montant de budget pluriannuel et exécuté par le MPM augmentera en comparaison avec l'année 2001.	Rapport financier du MPM	le gouvernement marocain a prévu un budget de fonctionnement pour le projet	B
	3. Les activités de vulgarisation réalisées par le MPM augmentent en comparaison avec l'année 2001.	Plan d'activité de vulgarisation par le MPM.	les activités de vulgarisation réalisées par MPM ont aussi augmenté dans le domaine de l'alphabétisation, sécurité maritime, création des coopératives, etc.	A
	Réalisation globale de l'objectif du Projet		le projet a réalisé jusqu'à présent la base du projet, notamment l'étude de base, sélection des thèmes de vulgarisation, préparation du matériel de formation pour les thèmes de vulgarisation sélectionnés etc. Cela suggère que l'objectif du projet peut être atteint à l'horizon de l'année 2006. Cependant, pour atteindre l'objectif du projet, le savoir théorique n'est pas suffisant pour les VCs. C'est important de développer une approche efficace et de la mettre en vigueur afin d'obtenir la confiance des pêcheurs artisans et exécuter le travail de vulgarisation. L'exécution des activités relatives aux résultats importants de réalisation de l'objectif du projet est programmée pour l'année 2004 et 2005. Le fait que le projet réussira ou pas dépend des activités en 2004 et 2005. Des efforts continus de la part des personnes et organisations relevant du MPM sont demandés	(B)
Facteurs susceptibles d'influencer la réalisation des résultats	Facteurs de contribution	Rapport du Projet, entretien avec experts japonais/homologues marocains	Les activités du projet sont jusqu'à présent organisées pour la mise en place d'une base pour les activités de vulgarisation. Les activités de vulgarisation viennent de commencer, par conséquent, il n'y a pas de facteurs observés jusqu'à présent, ni d'empêchement ni de facilité. Avec les efforts qui seront fournis pour la réalisation des résultats restants, l'objectif du projet aussi sera réalisé	B.

* Niveau d'avancement est évalué avec les notations suivantes:
A: En avance par rapport au plan. B: Comme prévu. C: En retard mais pourra être rattrapé à la fin du Projet. D: Retard important, et révision du plan est nécessaire.

Articles d'évaluation	Informations/données nécessaires	Source d'information et méthode de collecte des données	Résultats de l'enquête	Évaluation*
Réalisation de l'objectif global pour améliorer les conditions socio-économiques des pêcheurs artisans, tout en préservant les ressources maritimes	1. L'état régional de revenu sera comblé à l'horizon de l'année 2010	1. Plan quinquennal de MPM	l'objectif global du projet est de plutôt assurer la viabilité des activités de la pêche artisanale, i.e. "améliorer le niveau de revenu des pêcheurs artisans" et "assurer la durabilité pour les pêcheurs artisans" plus que "combler l'écart régional du revenu". Les choses avancent vers le niveau visé mais cela prendra du temps. Alors, c'est encore tôt de juger quand le but sera atteint	(B)
	2. Les connaissances concernant la préservation des ressources maritimes seront améliorées à l'horizon de l'année 2010 (pour une liste détaillée des indicateurs, voir la liste A).	Rapports d'activité du programme de vulgarisation (ressources maritimes) - Rapport d'étude des cas concernant le programme de techniques d'adaptation / promotion de l'activité des femmes qui s'occupe de la conservation des ressources maritimes - Rapport d'activité du V/C	quelques changements ont été remarqués mais pas assez pour atteindre l'objectif escompté	
Situation de conditions prélabiles	- Environnement des pêcheurs artisans ne va pas être radicalement change - Autres efforts pour la préservation des ressources maritimes vont être réalisés par le MPM.	Rapport du Projet, entretien avec experts japonais/homologues marocains et pêcheurs artisans	MPM prévoit la construction de 66 PDA. Les activités de vulgarisation pour la pêche artisanale seront couvertes par un réseau de vulgarisation dans 66 PDA et 19 bureaux régionaux du gouvernement central	A
Facteurs susceptibles d'influencer la réalisation de l'objectif du Projet	Facteurs d'empêchement - Contribution	Rapport du Projet, entretien avec experts japonais/homologues marocains et pêcheurs artisans	Selon les résultats de l'étude de base, les pêcheurs artisans s'inquiètent à propos de la diminution des ressources maritimes. Malgré tout, il n'existe pas de données scientifiques qui puissent vérifier cette inquiétude, et les ressources maritimes diminuent effectivement comme un élément d'empêchement	B
Conditions préalables	Est-ce que le temps, le moyen de transport et l'indemnité sont assurés pour les V/C	Rapport du Projet, entretien avec experts japonais/homologues marocains	des réunions et rapports régulières sont établis.	C
Exécution globale des contributions japonaises	Experts long terme, nombre, spécialité, durée et moment de détachement 1) Chef d'équipe 2) Coordinateur 3) Vulgarisateur en matière de pêche 4) Formateurs des pêcheurs artisans	Rapport du Projet, entretien avec experts japonais/homologues marocains	Les contributions sont en général réalisées d'une façon appropriée conformément au plan et bien utilisées pour les activités du Projet.	A
Contributions japonaises	Experts court terme, nombre, spécialité, durée et moment de détachement Envois selon la nécessité	Rapport du Projet, entretien avec experts japonais/homologues marocains	Les 5 experts long terme dans 4 domaines, comme présentés ci-dessous, ont été détachés comme prévu. (Total 113 hommes/mois pendant la période du juin 2001 au mars 2004) Mais le chef de l'équipe a été absent pendant 12 mois environ. M. FUJITA (chef de l'équipe) du 01/06/2001 au 18/02/2002, du 01/03/2003 au 09/06/2004 M. HATTORI (coordinateur) du 01/06/2001 au 31/05/2004 S. YOSHIDA (vulgarisateur de la pêche) du 05/09/2001 au 04/09/2003 A. HAYASHI (formation de la pêche) du 10/02/2002 au 09/02/2004 A. ISHIKAWA (vulgarisation de la pêche) du 15/10/2001 au 14/11/2005	B
	Formation des homologues. Nombre (2-3 personnes/année), durée et moment, contenu de formation	Rapport du Projet, entretien avec experts japonais/homologues marocains	AFJ 2001: 3 experts (communication, méthodologie, gestion des ressources, économie de la pêche) total 15,3 hommes/mois AFJ 2002: 3 experts (systématisation, réparation des moteurs hors-bord, formation audio-visuelle) total 11,7 hommes/mois AFJ 2003: 3 experts (méthodologie de communication, formation audio-visuelle, qualité des produits de mer) total 15 hommes/mois Total 9 détachements 42 hommes/mois comme prévu	AFJ 2001: 1 homologues (système de vulgarisation de la pêche) total 0,36 hommes/mois AFJ 2002: 2 homologues (système de vulgarisation de la pêche) total 0,73 hommes/mois AFJ 2003: 3 homologues (techniques de vulgarisation de la pêche maritime) total 1,30 hommes/mois Total 2,39 hommes/mois comme prévu
Fourniture d'équipement, nature, nombre, spécification et moment	(1) Équipement pour les activités de vulgarisation (2) Équipement pour les activités de développement des stratégies de vulgarisation (3) Équipement pour les activités de formation (4) Équipements audiovisuels	Rapport du Projet, entretien avec experts japonais/homologues marocains	Les équipements suivants sont fournis: (1) Équipement pour les activités de vulgarisation (2) Équipement pour les activités de développement de matériel déposé pour la fourniture de l'équipement audio-visuel (3) Véhicule pour unité mobile etc. La fourniture des véhicules de l'unité mobile est programmée à raison de 2 par an pendant 3 ans. Mais la fourniture de l'année suivante est conditionnée par l'état d'utilisation de l'année précédente. L'état de l'année 2002 est déjà vérifié.	A
Coût de fonctionnement		Rapport du Projet, entretien avec experts japonais/homologues marocains	Coût de fonctionnement dépensé (1000 yens japonais)	A
			Frais généraux: AFJ 2001 6.326 AFJ 2002 7.000 AFJ 2003 7.655 Total 20.981 Ajustement local: 8.828 7.800 8.582 25.210 Total: 15.154 14.800 16.237 46.191	

* Niveau d'avancement est évalué avec les notations suivantes:
A: En avance par rapport au plan. B: Comme prévu. C: En retard mais pourra être rattrapé à la fin du Projet. D: Retard important, et révision du plan est nécessaire.

Articles d'évaluation	Informations/données nécessaires	Source d'information et méthode de collecte des données	Résultats de l'enquête	Évaluation*
Contributions marocaines	(1) Homologues long terme (2) Directeur du Projet (3) Sous-chef du Projet (4) Homologues de la DEMSP (5) Homologues du COPM Larache (2) 3 VCs (2 hommes et 1 femme) pour chacun des 6 centres (3) Homologues court terme Ils seront assurés au cas où il serait nécessaire	Rapport du Projet, entretien avec experts japonais/homologues marocains	(1) Les homologues long terme suivants ont été affectés conformément au plan 4 membres de DEMSP : RHAREAOUI Mohamed (Directeur du Projet), BELRAZI Azedine, EL ASRI Abdelah 4 membres de COPM Larache : AZAOUI Abdellah (Co-chef du projet), NATAQ Ahmed, ANMI Abdellah, EL ASSLAOUI El Abi (2) 23 VCs (3 VCs pour chacun des 7 établissements et 2 VCs pour COPM (habib) sont désignés parmi lesquelles il existe 7 femmes	A
		Rapport du Projet, entretien avec experts japonais/homologues marocains	3 homologues court terme ont été désignés pour l'étude de base en 2001 - Pour développer le programme de vulgarisation et préparer les matériels didactiques, les équipes d'intervention ont été formées pour chaque thème, composées des experts japonais et des homologues marocains de longue et courte durée, au total 8 à 10 membres pour chaque équipe, les homologues court terme ont été désignés dans les domaines suivants: 8 en 2002 (5 pour les organisations des pêcheurs artisans, 3 pour la réparation des moteurs hors-bord) et 8 en 2003 (3 pour la sécurité maritime, 5 pour le contrôle de la qualité et de l'hygiène)	A
	Terrain, Equipement et Facilités Toutes les facilités du CJPMA y compris les locaux des experts japonais	Rapport du Projet, entretien avec experts japonais/homologues marocains	le bureau du projet avec les meilleures nécessaires a été fourni comme programmé dans le COPM Larache	A
	Coûts de fonctionnement nécessaire à la réalisation	Rapport du Projet, entretien avec experts japonais/homologues marocains	1. Les utilités (eau et électricité) sont pris en charge par la partie marocaine 2. paie et salaires pour le personnel marocain ont été payés 3. En 2003, 25% des frais de déplacement ont été pris en charge et en 2004 PAV de COPM Larache est devenu CNY, organisme autonome et l'augmentation du budget consacré au Projet est prévue en tenant le taux de participation marocaine au frais de déplacement à 50%	B

L'évaluation des résultats est effectuée selon les critères suivantes
A. effectuée d'une façon appropriée (nécessaire et suffisante)
B. elle n'est pas appropriée concernant certains points mais les dégâts vis-à-vis du projet sont peu
C. elle n'est appropriée et peut causer des dégâts au projet, mais ces dégâts pourront disparaître avec le temps
D. elle n'est appropriée (très peu, beaucoup, très petite, très grande) et pourra causer des dégâts au projet sauf s'il y a des contre-mesures qui sont prises

* Niveau d'avancement est évalué avec les notations suivantes:
A: En avance par rapport au plan. B: Comme prévu. C: En retard mais pourra être rattrapé à la fin du Projet. D: Retard important et rattrapage du plan est nécessaire.

Critère d'évaluation	Articles d'évaluation	Information et données nécessaires	Source d'information	méthode	Résultat de l'enquête	Évaluation
Pertinence	Pertinence de l'objectif global	1. Est-ce que l'objectif globale est conforme à la politique du gouvernement de Maroc? 2. Est-ce que l'objectif globale est conforme aux besoins des pêcheurs artisans?	Plan national de développement	Analyse des données, entretien avec MPM	Il est conforme au Plan quinquennal de développement socio-économique du Ministère de la Pêche (1999-2003) qui met l'accent sur l'importance d'un système de vulgarisation des pêcheurs artisans. Le plan de développement pour les cinq années à venir (2004-2008) semble maintenir cette politique. L'enquête de base de la première année permet de dégager les besoins des pêcheurs. Basé sur ces résultats, le plan d'action a été élaboré. Le projet est conforme aux besoins des pêcheurs artisans.	A
	Pertinence de l'objectif du projet	1. Est-ce que l'objectif du projet contribue à la réalisation de l'objectif global? 2. Est-ce que l'objectif du projet est conforme aux besoins / intérêts des pêcheurs artisans? 3. Est-ce que l'objectif du projet est conforme aux besoins / intérêts du CQPM Larache et DFMPSP?			L'objet du projet est de "développer et instaurer un système efficace de vulgarisation". Les thèmes de vulgarisation sont choisis pour contribuer à l'objectif global. Le projet est conçu pour être conforme aux besoins / intérêts des pêcheurs artisans en appuyant sur les résultats de l'enquête de base.	A
	Est-ce que l'objectif du projet et l'objectif global sont conformes à la politique d'APD du Japon?	Y a-t-il un changement de la politique du Gouvernement du Japon ou du bureau central de JICA qui est susceptible d'influencer l'orientation du projet depuis son démarrage?	JICA	Analyse des données	La DFMPSP est un service responsable de la vulgarisation du Ministère de la Pêche Maritime. La section responsable du projet du CQPM Larache est maintenant réorganisée sous la forme du Centre National de Vulgarisation. L'objectif du projet est conforme aux besoins / intérêts des pêcheurs artisans. 1. La Charte de l'Aide Publique au Développement du Japon, approuvée par le conseil des ministres du 29 août 2003 a placé la lutte contre la pauvreté à la tête des enjeux prioritaires. 2. La conférence de la politique de coopération économique entre le Maroc et le Japon, tenue en septembre 2000, ont confirmé les 6 secteurs prioritaires. Le premier des 6 consiste à promouvoir l'agriculture et la pêche. L'objectif du projet est conforme à cette orientation. 3. La technologie de la pêche du Japon, y compris son système de vulgarisation, est bien établie et appropriée comme la maîtrise de la coopération technique avec le Maroc.	A
	Pertinence de la conception du projet	L'articulation entre l'objectif global, l'objectif du projet, les résultats et les activités conçus dans le PDM, ont-ils bien fonctionné?			La relation entre l'objectif global, l'objectif du projet, les résultats, les activités et les contributions, conçus par le PDM, est en général bien articulée. Toutefois il existe des points qui ne sont pas clairs et qui peuvent être diversement interprétés selon les différents lecteurs. Dans ce cas, il faut chercher un consensus sur son interprétation et elle doit être figurée dans un document.	B
	Sélection de l'agence d'exécution	Est-ce que le CQPM Larache est approprié pour exécuter le projet?			La section responsable du projet du CQPM Larache est maintenant réorganisée sous la forme du Centre National de Vulgarisation. Son choix est donc justifié.	A

* Evaluation est effectuée par la notation suivante:
A: très positif
B: positif
C: moyen
D: négatif
E: très négatif

Critère d'évaluation	Articles d'évaluation	Information et données nécessaires	Source d'information	méthode	Résultat de l'enquête	Évaluation
Pertinence au point de vue de l'équité	Cohérence avec d'autres projets	Est-ce que le bénéfice des résultats et la prise en charge des frais sont équitablement répartis? Est-ce que le bénéfice est étendu au-delà du groupe cible du projet?	MPM, homologues, experts japonais	Entretien	Le cible direct des activités du projet est 14 sites sélectionnés par les V/Co. Mais l'extension des bénéficiaires au Maroc entier est attendue à travers la mise en place d'un système de vulgarisation par le projet.	A
		Relation avec d'autres projets réalisés au Maroc par le Japon, d'autres bailleurs de fonds et le gouvernement marocain (chevauchement, complémentarité, synergie etc.)	MPM, homologues, experts japonais	Entretien	Le Japon effectue la coopération dans le secteur de la pêche au Maroc depuis 1979. Elle comprend la coopération financière non remboursable de la construction du CQPM Larache, la coopération technique à l'ISTIPM Agadir et le détachement des experts au Ministère de la Pêche. Le projet est conçu en mobilisant les résultats de chaque coopération afin d'accroître les effets de chacune.	A
Pertinence de la technologie japonaise	Évaluation : L'objectif global et l'objectif du projet sont conformes à la politique nationale de développement du Maroc et à la politique de l'APD du Japon. Ils sont également conformes aux besoins des pêcheurs artisans du Maroc. Il ne semble pas avoir de chevauchement avec d'autres projets, au contraire, certains effets de synergie sont attendus. La pertinence du projet reste élevée.	Est-ce que la technologie japonaise est appropriée à la situation marocaine?	MPM, homologues, experts japonais	Entretien	Le Japon effectue la coopération dans le secteur de la pêche au Maroc depuis 1979 et les deux pays comprennent réciproquement la situation de la pêche. Le Japon est reconnu fort au monde dans le secteur de la pêche côtière et artisanale y compris la vulgarisation de la pêche.	A
		Quel est le niveau de réalisation de l'objectif du projet?	MPM, homologues, experts japonais	Analyse des données, entretiens	Il est certain que le niveau de vulgarisation est amélioré, mais il n'est pas sûr que le système de vulgarisation devienne effectif comme prévu, étant donné que les activités relatives à quelques résultats importants, tels que les résultats 4 et 5, sont programmées pour être exécutées en 2004 et en 2005. La réalisation de l'objectif du projet dépend largement des activités en cours du projet.	B
Contribution des résultats	Facteurs extérieurs	L'articulation entre l'objectif global, l'objectif du projet, les résultats et les activités conçus dans le PDM, ont-ils bien fonctionné?	MPM, homologues, experts japonais		Les activités pour les résultats 1, 2 et 3 ont avancé conformément au plan et il semble que leurs résultats seront réalisés pendant la période de projet. Les activités principales des résultats 4 et 5 sont programmées pour être exécutées en cours des années 2004 et 2005, et pourront être achevées à travers les activités programmées pour 2004 et 2005 tels que la classe mobile et les mini projets.	B
		Quel est le niveau de la contribution des résultats à la réalisation de l'objectif du projet?	MPM, homologues, experts japonais		Jusqu'à présent, les activités principales ont été axées sur l'établissement de la base d'un système de vulgarisation, comme l'enquête de base, la sélection des thèmes de vulgarisation, la préparation des programmes de formation pour les thèmes sélectionnés et la formation en salle de classe. Le programme est fait pour que les résultats importants relatifs à la réalisation de l'objectif du projet puissent être obtenus au cours des années 2004 et 2005 à travers les activités comme l'exécution des opérations de vulgarisation par la classe mobile ou le mini projet. On peut espérer que l'efficacité du projet sera élevée mais les résultats finaux dépendent largement des activités futures.	B
Facteurs extérieurs	Quels sont les facteurs, autres que les résultats du projet, qui ont contribué ou sont susceptibles de contribuer à la réalisation de l'objectif du projet?	Est-ce que le MPM est en train de mettre en place son propre système de vulgarisation en servant des résultats du projet?	MPM, homologues, experts japonais		Le MPM est en train de mettre en place leur propre système de vulgarisation par: (1) réorganisation de la section responsable du projet du CQPM Larache en "Centre National de Vulgarisation (CNV)". (2) formation des 66 vulgarisateurs au sein du CNV et leur affectation à tout le long de la côte marocaine.	B
			MPM, homologues, experts japonais		Le projet a reçu les prix, à savoir la médaille de mérite de 2003 par la FAO et le prix Hassan II de l'environnement. Le prix de l'UNESCO a été décerné au cours d'alphabétisation du CQPM. Ces honneurs ont créé une atmosphère favorable au projet du gouvernement marocain.	A

* Évaluation est effectuée par la notation suivante:
A: très positif
B: positif
C: moyen
D: négatif
E: très négatif

Critère d'évaluation	Articles d'évaluation	Information et données nécessaires	Source d'information	méthode	Résultat de l'enquête	Évaluation	
Efficience	Pertinence des contributions japonaises	Quels sont les facteurs (indicateurs et extérieurs du projet) qui ont entravé ou sont susceptibles d'entraver la réalisation de l'objectif du projet?	NIPM, homologues, experts japonais		<p>Les faits suivants risquent de devenir les facteurs entravants:</p> <p>(1) le contrôle de la vente et le prix de poisson par les intermédiaires</p> <p>(2) le problème des pêcheurs migrants</p> <p>(3) le conflit entre les pêcheurs côtiers et les pêcheurs artisans</p> <p>(2) peuvent être résolus par la création de groupement / association des pêcheurs. L'étude approfondie est nécessaire pour proposer les mesures de riposte (3).</p>	B	
		Évaluation: Les activités principales du projet sont jusqu'à présent l'établissement de la base d'un système de vulgarisation. Les activités importantes pour obtenir les résultats liés directement à l'objectif du projet sont programmées pour la réalisation au cours des années 2004 et 2005. Tous les résultats sont conçus en vue de contribuer à la réalisation de l'objectif du projet et l'efficacité du projet suppose d'être élevée. Mais le jugement final sur la réalisation de l'objectif du projet et sur l'efficacité du projet dépend pour large part des activités des années 2004 et 2005.			B		
	Contributions marocaines	Contributions japonaises	Experts long terme	Homologues, experts japonais	Entretien	Les experts long terme ont été détachés d'une façon appropriée et en général comme prévu. Mais le fait que le chef de l'équipe a été absent pendant 12 mois et que certains experts présentent le problème de la langue (français) a causé les effets négatifs sur les activités du projet. Mais les efforts conjugués par les personnes (experts japonais et homologues marocains) et les organisations concernées ont réparé les dommages et l'efficacité du projet est assurée.	B
			Experts court terme	Homologues, experts japonais	Entretien	Les experts court terme ont été détachés d'une façon appropriée et comme prévu. Toutefois en vue d'obtenir le maximum de résultats, il est nécessaire d'intensifier l'échange de vue.	B
		Formation des homologues au Japon	Homologues, experts japonais	Entretien	Le stage de formation des homologues au Japon est très efficace pour la meilleure compréhension du projet de la part des personnes clé du Ministère de la Pêche et du CQPM Larache. Jusqu'à présent le stage au Japon est destinée uniquement aux homologues mais désormais il sera également destinée aux V/Cs.	A	
		Fourniture d'équipements	Homologues, experts japonais	Entretien	Les équipements ont été fournis d'une façon appropriée et comme prévu. Ils sont utilisés pour les activités du projet, en particulier le véhicule de l'unité mobile est capital pour les activités de vulgarisation.	B	
		Coût de fonctionnement	Homologues, experts japonais	Entretien	Le coût de fonctionnement a été assuré d'une façon appropriée. Les frais de mini projet pourront être ajoutés dans l'avenir.	B	
		Homologues long terme	Homologues, Experts japonais	Entretien	Le nombre des homologues long terme affectés est juste comme prévu. Toutefois, la plupart d'entre eux ne sont pas en plein temps. Cela signifie que leur travail est très chargé. Comme le volume de travail va être croissant dorénavant, l'avantage des homologues en plein temps seront sollicités.	B	
		Homologues court terme	Homologues, experts japonais	Entretien	Les homologues court terme ont été affectés d'une façon appropriée et comme prévu, et été très efficace pour l'enquête de base et la préparation des matériels de formation.	B	
		Terrain, établissement et facilités	Homologues, experts japonais	Entretien	Généralment approprié.	B	
Degré de réalisation des Résultats	Contributions marocaines	Coût de fonctionnement	Homologues, experts japonais	Entretien	25% de frais de déplacement des homologues et des V/Cs ont été pris en charge par la partie marocaine en 2003. En vue d'assurer la pérennité après la période du projet, il est souhaitable d'allouer suffisamment de budget pour les activités futures, par exemple 50% de frais de déplacement en 2004...	B	
		• Est-ce que les résultats ont réalisés comme prévu? • Est-ce que les résultats sont proportionnels au montant des contributions?	Homologues, experts japonais	Entretien	Jusqu'à présent, les résultats raisonnables (résultats 1, 2 et 3) ont été réalisés comme prévu. Aussi, peut-on dire que l'efficacité du projet est assurée. Toutefois, les activités importantes relatives aux résultats 4 et 5 restent à réaliser en 2004 et 2005 et la pleine efficacité dépend en grande partie des activités de la deuxième moitié de la période du projet.	B	

* Évaluation est effectuée par la notation suivante:
A. très positif,
B. positif
C. moyen
D. négatif
E. très négatif

Critère d'évaluation	Articles d'évaluation	Informations et données nécessaires	Source d'information	méthode	Résultat de l'enquête	Évaluation
Impacts	Sentiment de la responsabilité de la partie marocaine	Conscience d'être maître d'ouvrage du projet			Le Ministère de la Pêche est sérieux pour la mise en place d'un système de vulgarisation pour les pêcheurs artisans. Les homologues sont très dévoués au travail du projet. Le sentiment de la responsabilité de la partie marocaine est très élevé.	A
	Efficacité de système de soutien	Est-ce que le Comité Conjoint de Coordination a bien fonctionné?			Il était utile pour la meilleure compréhension du projet par les différents organismes concernés. A l'avenir, il est souhaitable que les fonctionnaires de rang supérieur qui détiennent le pouvoir décisionnel sur l'organisation y fassent figure / participent.	B
		Est-ce que le Comité de soutien au Japon a bien fonctionné?			Fonctionne efficacement	B
		Évaluation: Jusqu'à présent, les résultats 1, 2 et 3, raisonnables par rapport au montant des contributions, ont été réalisés. Il est efficient. Toutefois, la réalisation des résultats 4 et 5 dépendent des				B
	Réalisation de l'objectif global	Est-ce que les conditions socio-économiques des pêcheurs artisans semblent être améliorées?	MPM, homologues, experts japonais, pêcheurs artisans	Entretien	Le projet se trouve au stade d'établissement de la base d'un système de vulgarisation. Pour que sa contribution à l'objectif global soit visible, il est nécessaire d'attendre le résultat des activités de vulgarisation basées sur les conditions locales spécifiques. Il est certain que les choses vont vers la direction ciblées mais il est encore prématuré de dire quand et comment l'objectif global sera réalisé.	
	Influence à la politique du MPM	Y a-t-il quelque influence sur la politique, l'organisation, le budget, le système ou la législation du MPM?	MPM, homologues, experts japonais, pêcheurs artisans	Entretien	Le MPM est en train de mettre en place leur propre système de vulgarisation : (1) en reorganisant la section responsable du projet du CQPM Larache en "Centre National de Vulgarisation (CNV)". (2) en formant 66 vulgarisateurs au sein du CNV et les affecte partout en vue de promouvoir la construction des PDA.	(A)
	Influence aux pêcheurs artisans	Y a-t-il quelque influence sur la vie et le comportement des pêcheurs artisans?	MPM, homologues, experts japonais, pêcheurs artisans	Entretien	Les intérêts des pêcheurs vis-à-vis de la classe mobile sont très grands. Mais les activités de vulgarisation ne sont qu'au stade de démarrage et il est encore trop tôt pour que le changement soit perceptible.	B
	Impacts sur les enjeux planétaires?	dans le domaine de la lutte contre pauvreté dans le domaine de l'égalité de sexe et de la promotion de la femme	MPM, homologues, experts japonais, pêcheurs artisans	Entretien	Le projet vise l'amélioration des revenus des pêcheurs artisans, qui est la réduction de la pauvreté en soi-même. En ce qui concerne le problème de rôle des hommes et des femmes, le projet le garde toujours dans l'esprit mais l'obstacle est encore grand à ce stade.	C
	Autres impacts	Y a-t-il d'autres influences, positives ou négatives, qui se sont produites ou vont se produire?	MPM, homologues, experts japonais, pêcheurs artisans	Entretien	Autres ministères, tel que le Ministère de la Santé, manifestent leur intérêt pour le système de la classe mobile introduit par le projet et étudie la possibilité de l'introduire dans leurs activités.	B
	Évaluation: Bien que quelques impacts bénéfiques commencent à apparaître, il est encore trop tôt pour observer les impacts. Aucun impact négatif n'est soulevé jusqu'à présent.					
Pérennité	Aspect institutionnel	Soutien politique, affectation et stabilité du personnel, coordination avec les organismes similaires, capacité de gestion	Entretien avec autorités concernées et experts japonais	Rapport du projet, Entretien	La base d'un système de vulgarisation pour les pêcheurs artisans avec le CQPM Larache en tant que centre est établie et le PVA est réorganisé en CNV. Mais le rôle (mission et responsabilité), le personnel et le budget du CNV n'est pas encore clairement définis. Pour assurer la pérennité, ils doivent être confirmés d'une façon concrète. Il est également nécessaire d'augmenter le nombre des homologues à plein temps.	C

* Evaluation est effectuée par la notation suivante:
A: très positif.
B: positif
C: moyen
D: négatif
E: très négatif

Critère d'évaluation	Articles d'évaluation	Information et données nécessaires	Source d'information	méthode	Résultat de l'enquête	Évaluation
Aspect financier		<ul style="list-style-type: none"> - Ressources financières - Présence ou non de la subvention publique - Ressources financières propres - État de comptabilité 	Entretien avec autorités concernées et experts japonais	Rapport du projet, Entretien	<p>Jusqu'à présent, la partie marocaine a pris en charge des dépenses suivantes;</p> <p>(1) mettre à la disposition du projet le terrain, le bâtiment et les facilités, et prendre en charge les frais de leur entretien.</p> <p>(2) prendre en charge une partie de frais de déplacement des homologues et des V/Cs à raison de 20% en 2003 et 50% en 2004.</p> <p>Le CQPM Larache était originellement un centre de formation et non pas un centre de vulgarisation, et n'est pas doté de budget spécifique pour les activités de vulgarisation. Mais il a été décidé qu'à partir de 2004 un certain montant est alloué à titre des activités de vulgarisation. Ce fait montre le désir de la partie marocaine de mettre en place d'un système de vulgarisation mais il n'est pas clair que si à l'avenir le budget sera alloué d'une manière ou d'une autre.</p>	B
		<ul style="list-style-type: none"> - Entretien des technologies transférées, entretien des matériels et équipements, adaptation aux besoins locaux techniques 	Entretien avec autorités concernées et experts japonais	Rapport du projet, Entretien	<p>En ce qui concerne l'objectif de la vulgarisation tel que le moteur hors-bord, l'organisation des pêcheurs etc., la partie marocaine a déjà acquis la technologie nécessaire. Quant à la technologie de vulgarisation, son aspect théorique a été compris par la partie marocaine, mais il est nécessaire d'améliorer les techniques et les connaissances à travers la formation sur le tas.</p>	B
Entretien et exploitation des équipements		<ul style="list-style-type: none"> - Est-ce que les équipements et matériels sont correctement entretenus? - Y a-t-il de difficultés d'approvisionnement au niveau logistique ou financier des matériels (pièces de rechange, consommables, carburants, les papiers etc.) nécessaires aux activités ? Y a-t-il un matériel particulièrement difficile à approvisionner ? 	Entretien avec autorités concernées et experts japonais	Rapport du projet, Entretien	<p>L'entretien des équipements fournis est bien assuré. Toutefois, il est arrivé que l'équipement a été endommagé par l'instabilité de tension électrique. L'effort de protection contre telle éventualité est nécessaire, tel par exemple l'installation d'un système de disjoncteur de courant.</p>	B
	<p>Évaluation : Même s'il existe des indications qui penchent pour la continuité autonome du projet, les moyens nécessaires pour le pérenniser devront être consolidés afin de clarifier davantage le système de vulgarisation (organisation, budget, personnel etc.).</p>					B

* Evaluation est effectuée par la notation suivante:
A: très positif,
B: positif,
C: moyen,
D: négatif,
E: très négatif

ANNEXE 4

Recommandations de la partie marocaine :

1. Equipement d'un atelier de travaux d'imprimerie pour le développement et la production des supports de vulgarisation ;
2. Activation de la livraison de 02 unités mobiles au titre de l'année 2003 avec équipements audio visuels additifs (tel que : PC et Data show) et programmation de l'acquisition des deux autres unités au titre de l'année 2004 ;
3. Poursuite des stages au Japon au profit des homologues et vulgarisateurs coordinateurs marocains ;
4. Prolongation de la durée du séjour des experts court terme avec un programme de travail détaillé préalablement établi avec la partie marocaine ;
5. Réserver une enveloppe budgétaire conséquente, consacrée au financement des minis projets proposés par les vulgarisateurs coordinateurs sur la base des besoins exprimés et identifiés par les marins pêcheurs des sites concernés ;
6. Examiner la possibilité de prolonger la durée du projet en vue de consolider l'expertise marocaine en matière de vulgarisation Pêche artisanale et en faire bénéficier les acquis aux pays de la région Afrique, à travers la coopération tripartite Maroc Japon Pays Africains ;
7. Création d'un centre d'accueil et de résidence au centre national de vulgarisation de Larache pour les besoins d'hébergement des stagiaires africains.